SAINT MAIXENT L'ECOLE
multiplie
les envies d'y vivre

CONSEIL DE QUARTIER

Panier Fleuri

Octobre 2026

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présents :
- 14 habitantes et habitants
- Élu-référent du quartier : André Navari
- Autres élus : Émilie Y-Hrah Krong, Christian Senelier, Maïté Côme, Thierry Pétrault

1. Temps de présentation des conseils de quartier

L'objectif premier des conseils de quartier est de **créer du lien** : du lien entre les élu.es et les habitants et du lien entre les habitants eux-mêmes. Le Conseil de quartier est un espace d'écoute, d'information, d'échanges, de concertation, de consultation afin que les habitantes et habitants deviennent actrices et acteurs de projets dans leur quartier. Chaque conseil de quartier se réunira au moins 3 fois par an, plus 1 conseil dédié à la présentation du budget de la ville par le Maire ou un adjoint le représentant.

2. Temps de tissage de lien

Les élus proposent un temps d'échanges directs entre les habitants présents, pour faire connaissance en toute bienveillance.

3. Temps d'écoute

Après avoir pris note des doléances et l'engagement d'y répondre lors du prochain conseil de quartier, il est rappelé que chacun peut s'adresser directement à :

contact@saint-maixent-lecole.fr

4.Temps d'informations

Des informations sont données sur des sujets d'actualité :

- Il est présenté le nouveau dispositif « Et si on échangeait ? », où le Maire et ses élus proposent un temps de rencontre et d'échanges le dernier vendredi de chaque mois dans un quartier différent, pour toujours plus de proximité et d'interactions avec les habitants.

- Puis un point est fait sur les retours encourageants à la suite de l'ouverture de la Maison de Santé avec une possibilité de prise en charge de chacun au niveau médical, que l'on soit avec ou sans médecin traitant et le renforcement de l'offre de soin avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.
 Il est aujourd'hui envisagé de programmer les travaux de l'espace non aménagé au rez-de-chaussée car tous les bureaux sont aujourd'hui occupés et qu'il y a de la demande.
 La Maison de Santé remplit son objectif de créer les meilleures conditions de travail pour attirer les professionnels de santé. Les élus et les professionnels de santé restent mobilisés afin de permettre au plus grand nombre de Saint-Maixentaises et Saint-Maixentais d'avoir accès à un médecin traitant.

- Un parc canin est désormais ouvert selon les règles affichées à son entrée. Situé à Tempête, ce parc de rencontre pour chiens est un espace clôturé où ils peuvent courir, jouer, évoluer en toute liberté et sécurité pour tous.

4. Temps de concertation

- **Boîtes à livres** : une collaboration avec L'Outil en Main va permettre la fabrication de 7 boîtes, dont 2 sont déjà installées aux parcs Chaigneau et Hélène Guyonnet. Et il va en y avoir encore 5 : 1 par quartier. Il est demandé aux habitants où ils souhaitent qu'elle soit installée.

=> proposition retenue : Rue Rabelais, sur l'espace où il y a l'aire de jeux.

- **Panneau d'affichage de quartier** : questions posées aux habitants « où est t-il ? Est-il suffisamment visible ? »

=> Actuellement à côté de l'école Delaunay, avenue du Général Faucher, les habitants disent la confondre avec le panneau de l'école et ne pas y aller. Après échanges, ils proposent de le déplacer rue Rabelais à côté de la boîte à livres et souhaitent qu'il soit plus visible avec de la couleur.

5. Temps de consultation

Afin de préparer les prochains conseils de quartier et de répondre aux attentes des habitantes et habitants, il leur est demandé les thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés.

- La circulation notamment la vitesse et le stationnement

6. Temps d'échanges

Un temps de libre échange est proposé entre les habitants pour définir des idées, des envies, des propositions d'animation dans le quartier.

- Plantation d'arbres sur les trottoirs pour y apporter plus d'ombre
- Implanter des jeux pour enfants rue Duguesclin à côté du panneau de basket

7. Désignation des habitants délégués

Après avoir rappelé le rôle et les conditions de désignation des habitants délégués selon la charte des conseils de quartier, il est demandé qui se porte volontaire.

- Aucun habitant ne se porte porte volontaire. Il n'y a donc pas d'habitant délégué pour le moment dans ce quartier.

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est invitée à partager un verre de l'amitié pour un moment convivial et poursuivre les échanges.